



**Ouverture de la Session Extraordinaire de
la Conférence des Chefs d'Etats de la
CEMAC**

**ALLOCUTION DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT
S.E.M. ALI BONGO ONDIMBA**

Libreville, le 14 juin 2013

**Excellences Messieurs les Chefs d'États et Chers Frères,
Monsieur le Président du Conseil des Ministres,
Mesdames et Messieurs les Ministres,
Monsieur le Président de la Commission de la CEMAC,
Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Chefs de
Missions Diplomatiques,
Messieurs les Premiers Responsables des Organes et
Institutions de la CEMAC,
Monsieur le Maire de Libreville,
Distingués Invités,
Mesdames et Messieurs,**

Force est de constater qu'au sein de notre Communauté sous régionale, persistent encore des besoins en terme de solidarité économique et financière.

Il va s'en dire que le soutien éclairé de tous les Chefs d'État de la Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale s'avère plus que jamais nécessaire pour trouver des solutions pérennes aux difficultés structurelles de la sous-région.

Certes, les mesures diligentes appliquées aux niveaux nationaux, l'appui financier direct apporté par la CEMAC aux États membres et la constante solidarité de nos partenaires au développement, n'ont pas suffi à contrôler et à améliorer nos variables macroéconomiques.

Elles ont néanmoins permis d'atténuer les effets des différentes crises sociopolitiques qui secouent nos pays et leurs économies depuis quelques années.

La CEMAC a le devoir institutionnel de maintenir son appui aux états membres. Elle doit accompagner les Autorités dans leurs efforts de restauration et de renforcement de la stabilité intérieure des pays.

Excellences, Messieurs les Chefs d'États et Chers Frères,

Pour réelles qu'elles soient les difficultés conjoncturelles constatées ne sauraient néanmoins occulter les remarquables performances économiques enregistrées par notre sous-région.

En effet, il est un fait incontesté que les économies d'Afrique subsaharienne enregistrent une croissance soutenue, estimée selon le Fonds Monétaire International à 5,6 % pour 2013. La CEMAC participe de cette dynamique, avec des prévisions de croissance se situant à 4 % en 2013, après 6,6 % en 2012 et 5,2 % en 2011.

La CEMAC ne manque pas d'atouts, sa population jeune, ses abondantes ressources naturelles, son espace géographique constituent autant d'avantages qui s'ajoutent aux efforts de bonne gouvernance et d'amélioration du climat des affaires engagés partout, dans nos Etats.

Toutefois, ces atouts et performances pour le moins solides, ne sauraient faire oublier les nombreux défis auxquels sont aujourd'hui confrontées nos économies.

**Excellences Messieurs les Chefs d'États et Chers Frères,
Distingués Invités, Mesdames et Messieurs,**

Un effort considérable de mise à niveau devra permettre de développer les infrastructures de base dans les transports, l'énergie et les télécommunications, propice à l'émergence de pôles économiques dynamiques, reliés par des infrastructures de qualité sur l'ensemble de nos territoires.

L'émergence à laquelle nous aspirons tous ne deviendra une réalité que si notre sous-région, dans son ensemble, réussit la mutation d'une économie de rente reposant sur les matières premières vers une économie à valeur ajoutée et diversifiée.

C'est pourquoi, porté par notre volonté de faire de cette zone

monétaire un espace économique intégré et émergent à moyen terme, nous nous sommes engagés, entre autres, à traduire dans les faits le Programme Economique Régional (PER) adopté en janvier 2010.

Cet ambitieux programme, qui repose sur une exploitation judicieuse des ressources de la sous-région, devra, vous vous en doutez, s'appuyer sur des investissements publics et privés conséquents et donc créer un besoin en financement de grande ampleur.

Distingués Invités, Mesdames et Messieurs,

C'est le lieu ici de rappeler une tendance mondiale. En effet, face aux besoins de financement, à travers le monde, les banques centrales, à l'aide d'instruments non conventionnels, apportent de plus en plus un appui aux Etats pour la réalisation de divers programmes notamment dans le domaine des infrastructures. Ce faisant, elles soutiennent la croissance.

Notre sous-région ne saurait se tenir en marge d'une telle évolution. Tant il est vrai que notre énorme besoin de financement s'exprime dans un contexte de surliquidité de notre système bancaire.

Une surliquidité qui ne contribue pas au développement des

P.M.E pénalisées par un crédit cher et l'absence d'encadrement. Une abondance de ressources qui ne soutient pas l'économie du logement pas plus qu'elle n'irrigue le secteur agricole dont le potentiel, dans notre espace, demeure incontesté.

Aussi, il me paraît opportun d'exhorter notre banque centrale à soutenir la croissance de nos Etats en prenant des décisions innovantes sans pour autant renoncer à ses missions statutaires.

**Excellences Messieurs les Chefs d'États et Chers Frères,
Honorables Invités,**

L'année prochaine verra le 20^{ème} anniversaire de la CEMAC et le 50^{ème} anniversaire du processus d'intégration en Afrique Centrale, inauguré par le Traité de Brazzaville signé en 1964 et créant l'UDEAC. Ce sera donc un moment majeur où des engagements communautaires solennels seront pris.

Dans ce cadre, il est une question emblématique de l'intégration sous-régionale qui demeure préoccupante pour les ressortissants de la communauté, du reste du continent et, au-delà, de la Communauté Internationale, c'est celle de la Libre circulation des personnes.

La libre circulation des personnes au sein de notre communauté est une évolution inéluctable en marge de

laquelle nul ne pourra se tenir. Elle est vertueuse car elle élargit nos marchés intérieurs et en augmente l'attractivité.

Excellences Messieurs les Chefs d'État et Chers Frères, Honorables Invités,

Le moment paraît néanmoins propice pour examiner avec soin les effets induits par la mise en application de la **Décision n°02/08 du 20 juin 2008** relative à la dispense de visas pour les personnes admises, à titre transitoire, à circuler sans visa en zone CEMAC.

Cette question me paraît inscrite dans le cadre de nos travaux.

Excellences Messieurs les Chefs d'États et Chers Frères, Honorables Invités, Mesdames et Messieurs.

Le dynamisme accru de la CEMAC à travers les acquis multiformes et les progrès remarquables réalisés suite aux décisions adoptées lors de notre dernière Conférence tenue en juillet 2012 à Brazzaville, constitue un réel motif de satisfaction.

En votre nom à tous, je félicite le Président de la Commission et les membres du Conseil des Ministres, les responsables des Institutions, Organes et Institutions Spécialisées, les

personnels de la CEMAC pour leur attachement à l'œuvre d'unification et leur dévouement à notre cause commune.

Excellences Messieurs les Chefs d'État et Chers Frères, Honorables Invités, Mesdames et Messieurs,

L'adoption des politiques communes en diverses matières par l'élaboration du Programme Économique Régional a jeté les bases d'une économie sous régionale prospère et porteuse de progrès.

Aujourd'hui, notre défi majeur demeure la traduction de ces politiques et programmes en réalisations concrètes au profit des populations. C'est donc bien naturellement que je me félicite de l'évolution satisfaisante du projet de mise en place de notre Compagnie Communautaire "**Air CEMAC**", dont la présente Conférence examinera le rapport d'étape.

Excellences Messieurs les Chefs d'États et Chers Frères,

Votre participation aux présentes assises témoigne de votre

profond attachement aux idéaux poursuivis par la CEMAC et de votre engagement à œuvrer à la consolidation de nos économies.

Permettez-moi, dès lors, de vous exprimer ma gratitude pour la confiance renouvelée et pour le soutien résolu que vous ne cessez de m'apporter depuis mon accession à la tête de notre institution communautaire, en juillet 2012.

Honorables invités, Mesdames et Messieurs.

En exprimant ma reconnaissance à tous nos partenaires africains et internationaux, aux acteurs politiques, religieux, traditionnels, militaires, aux populations et à la société civile dans sa diversité, pour leur immense contribution à l'instauration d'un climat favorable au développement de nos pays, je déclare ouverts les travaux de la session extraordinaire de la Conférence des Chefs d'États de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale.

Vive l'Intégration Sous-Régionale!

Vive la CEMAC !

Je vous remercie.